

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: 2.2 Kenodin Film

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0022265-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0025091-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	2
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	4
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Kenodin Film
IodoFilm
Wynnsan Iofilm teat dip
Kenodin Film Extra
Wynngold Film
Wynnsan trikill film teat dip
Kenodin Film Soft
Iocid Film
TOP Film
Seivit® Iode Gel
IOD protect 3000 Film
Iodin Film Teat Dip 3000
Iodin Barrier Teat Dip 3000
Iodin Film Teat Dip
Iodin Barrier Teat Dip
Iod 3000 film
Iodoschutz film
Ioschutz film
Iodocoop film
Iodotech film
Iodactiv' film
Iodofilm
HCP Iodine Film
Iod 3000 film
Coopjod film
Coopiode film
Iodocoop film
Semex jod film
Iodofilm
Iodofilm bio
Iofilm bio

Iodactive film
Iodactiv film
Iodactiv' film
SCUDO 3000

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CID LINES NV
	Adresse	Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0000 1-2	

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0025091-0003
Date de l'autorisation	03/09/2020
Date d'expiration de l'autorisation	31/08/2030

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	CID LINES NV
Adresse du fabricant	Waterpoortstraat 2 8900 Ypres Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Waterpoortstraat 2 8900 Ypres Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	SQM S.A.
Adresse du fabricant	Los Militares, Piso 4 4290 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	Nueva Victoria plant 00 Pedro de Valdivia Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Cosayach Nitratos S.A.
Adresse du fabricant	Amunategui 178 00 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	Cala Cala 00 Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martin No 499 00 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas mine 00 Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ISE Chemicals Corporation
Adresse du fabricant	3-1, Kyobashi 1-Chome 104-0031 Tokyo Japon
Emplacement des sites de fabrication	3695 Kitaimaizumi 299-3201 Oamishirasato Japon

Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	ISP Chemicals LLC, Affiliate of Ashland Inc
Adresse du fabricant	455 N. main st (HWY 95) KY 42029 Calvert City États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	455 N. main st (HWY 95) KY 42029 Calvert City États-Unis

Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Pantheon FZE (DMCC branch)
Adresse du fabricant	403, Reef Tower, Jumeira Lake Tower Shaikh Zayed Road 00 Dubaï Émirats arabes unis
Emplacement des sites de fabrication	Cala Cala 00 Pozo Almonte Chili

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés		68131-39-5	500-195-7	2,9
Acide phosphorique	Acide phosphorique		7664-38-2	231-633-2	0
Alcool en C9-11 + 6 OE	Alcool en C9-11 + 6 OE		68439-46-3		0

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	<p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale</p> <p>Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux,</p>

conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - TP3– Désinfectant pour trayons prêt à l'emploi, pour traitement après la traite, contient de l'iode

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: pas de données Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: pas de données Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: pas de données Nom commun: Viruses Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons après la traite d'animaux producteurs de lait
Méthode(s) d'application	Par trempage ou pulvérisation sur les trayons - -
Taux et fréquences d'application	Le produit est prêt à l'emploi. - - Appliquer 2 fois par jour en pulvérisation manuelle et 3 fois par jour pour le trempage manuel et la pulvérisation avec un robot.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1000 l PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.
Appliquer le produit par trempage ou par pulvérisation :

-Par trempage : Appliquer le produit avec un gobelet de trempage. Laver le gobelet de trempage avec de l'eau après utilisation.
-Par pulvérisation : Appliquer le produit avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique.
Ne pas préparer plus de liquide que nécessaire ; appliquer 5 ml de solution par vache et par traitement. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application.
Le produit doit être utilisé immédiatement après chaque traite : 2 fois par jour pour la pulvérisation manuelle et 3 fois par jour pour le trempage manuel et la pulvérisation avec un robot. S'assurer que le trayon est recouvert de produit aux trois quarts de sa longueur. Laisser le produit sécher sur les trayons. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).
Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Pour une application par trempage manuel : Aucun équipement de protection particulier n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
- Pour une application par pulvérisation manuelle : Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).
- Si une désinfection combinée avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit biocide ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.
- Tenir hors de portée des enfants.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact oculaire : Rincer immédiatement avec de l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Cracher.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation. Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C. La durée de conservation des produits est de 2 ans.

6. Autres informations

/